

tage industrialization in the highlands around Zurich, which alone should send historians who can't read German but who've known for years about this marvelous book, open-walleted to buy the volume under review.² And he adds as well some numbers, noticeably absent from the original German edition, to bolster his assertions about how cottage spinning and weaving transformed peasant demographic behaviour at the end of the eighteenth century.

All in all, probably not for the classroom but a must for one's own library.

Edward SHORTER,
University of Toronto.

* * *

GUY BOIS. — *Crise du féodalisme*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1976. 412 p.

Paru dans la collection « Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques », ce livre est, à plusieurs égards un ouvrage important. À tous les historiens de la fin du Moyen Age, il semble aujourd'hui évident que l'Europe occidentale vécut au cours des XIV^e et XV^e siècles un tournant majeur de son histoire. Temps de famine, de maladies, de guerre, bref temps de crise dont les secrets sont loin d'être tous percés : les mécanismes régissant l'économie médiévale ne sont pas encore tous connus et, caractère aggravant, les documents font trop souvent douloureusement défaut. Y eut-il plusieurs crises s'additionnant les unes aux autres, ou une seule crise générale de l'ensemble d'un « système » dont les structures ont succombé petit à petit sous le poids des contradictions ? Il y a là un important débat. La contribution de Guy Bois s'inscrit dans la seconde de ces options. C'est une thèse d'inspiration marxiste qui vient prendre place à côté des travaux de Dobb, Kosminski et Hilton. Dès les premières pages de son ouvrage, l'A. situe fort bien la part qu'il entend prendre aux recherches actuellement en cours sur l'économie médiévale. Si les penseurs du XIX^e siècle n'ont pu analyser les mécanismes du système économique antérieur au capitalisme, ce travail est aujourd'hui possible grâce aux efforts conjugués d'historiens et d'économistes. L'ouvrage repose sur un postulat fondamental : il existe, avant le capitalisme un système socio-économique cohérent. La tâche des historiens consiste à rechercher les lois qui le régissaient. Cette tâche, l'A. s'y est attaché dans le cadre géographique restreint de la Normandie orientale (i.e. à l'est de la Seine). Le livre est constitué de trois parties distinctes dont l'ordre de lecture est indifférent : une partie de « macro-analyse » ou recherche des grands indices : prix, salaires, production, population ; une seconde partie est vouée à l'étude des sujets économiques, seigneurs et paysans ; la dernière partie est plus chronologique. Ce n'est qu'à la toute fin de son travail que l'A. tente une systématisation à partir des résultats obtenus en cours de route. C'est cette systématisation qui nous retiendra ici.

Cinq cycles économiques émergent de l'étude minutieuse des documents dont disposait l'A. : trois phases de décroissance ou de ralentissement (1250-1364 ; 1410-1450 ; 1500-1550), entrecoupées de deux périodes de reprise dont la seconde fut très vive (1364-1410 ; 1450-1500). Soumise aux contraintes de la société englobante, cette société rurale qui reprend corps sous nos yeux — Rouen n'entraî-

² Rudolf BRAUN, *Industrialisierung und Volksleben: Die Veränderungen der Lebensformen in einem ländlichen Industriegebiet vor 1800 (Zürcher Oberland)* (Erlenbach-Zürich: Eugen Rentsch Verlag, 1960).

pas dans le propos de l'A. — fut conditionnée par deux facteurs essentiels: la petite propriété paysanne et le prélèvement fiscal. Autour de ces deux axes se cristallise en définitive la définition que l'A. croit pouvoir donner du « féodalisme » ou de la féodalité comme système économique.

Le prélèvement fiscal constituerait le pivot de tout le système féodal, la clef essentielle à la compréhension de ses contradictions internes et de son évolution. L'A. reconnaît que la conjoncture des XIV^e et XV^e siècles fut particulièrement mauvaise: mais les difficultés climatiques, les épidémies, la guerre ne furent que des révélateurs d'une crise générale plus profonde, structurelle, ébranlant l'ensemble du système dans ses fondations mêmes. La course population-subsistance n'en constitue donc qu'un aspect; le long mouvement à la baisse des prix du froment n'est intéressant qu'à titre d'indice et il faut bien se garder de voir, dans la diminution constante des revenus seigneuriaux, un effet de la conjoncture. Ce sont là des manifestations concrètes des contradictions qui déchirent la société. Le pivot autour duquel s'ordonnent ces contradictions, c'est le prélèvement féodal. En période de croissance, le volume du prélèvement croît à cause de l'augmentation de la population, mais son taux a tendance à décroître. Cette décroissance est le résultat « d'une loi inhérente aux rapports sociaux du système considéré » (204). Il s'agit d'un phénomène structurel, propre à une société où prévaut la petite production individuelle, le déclin du revenu réel de la seigneurie foncière étant provoqué par une lutte des classes où le paysan-tenancier-propriétaire a agi à long terme de façon à faire baisser le prix de sa terre et à lui faire perdre à la limite son caractère de tenure. Tant que cette baisse est compensée par l'augmentation du nombre des hommes et des tenures, la classe seigneuriale peut la supporter. Mais lorsque le plafond est atteint, la compensation ne joue plus et les seigneurs, en cherchant à augmenter le taux du prélèvement pour accroître leurs revenus, donnèrent eux-mêmes le signal de la décroissance.

Séduisante, cette tentative de systématisation n'est cependant pas sans ambiguïté. La notion de prélèvement telle que l'A. l'utilise, coupée de toute considération institutionnelle, est nécessairement équivoque. Unir dans un même concept le prélèvement seigneurial classique (rente foncière), l'impôt royal, la dime et même le brigandage en temps de guerre considéré comme un prélèvement « sauvage », ne sert pas la clarté de la démonstration. Chercher à établir un taux de prélèvement, à suivre son évolution à partir d'éléments si divers, ne touchant pas toujours l'ensemble de la population, dont certains sont permanents et d'autres sporadiques, ne mène-t-il pas à une impasse? La variation des taux ainsi obtenue peut-elle sans imprudence être mise à la base de tout un système? Par ailleurs, l'analyse des mécanismes qui régiraient ce système n'est pas toujours faite avec la cohérence nécessaire. À maintes reprises, l'A. insiste sur le caractère structurel des éléments analysés. Ceci vaut en particulier pour toutes les périodes de déclin. Mais c'est sur les facteurs conjoncturels par ailleurs si vivement récusés qu'il s'appuie lorsqu'il s'agit de rendre compte des deux périodes de reprise que connurent les XIV^e et XV^e siècles. Tout à coup deviennent primordiaux la démographie et la disponibilité des ressources, réapparaissent les raisons malthusiennes de la croissance. Passer de la structure pour justifier les méfaits du féodalisme à la conjoncture pour en rationaliser les moments positifs ne nous paraît pas méthodologiquement souhaitable et ne sert pas à conforter la thèse de l'A. Peut-être d'ailleurs n'en est-il ainsi qu'à cause de la relative nouveauté d'études de ce genre. L'A. récusant « l'économisme pur », le marxisme dogmatique de même qu'une vision de l'histoire où la lutte des classes aurait été « au préalable isolée d'un ensemble de conditions objectives », a tenté de rendre justice à chacun des types d'information que lui communiquaient ses sources. Il n'empêche que bien des facteurs sont encore laissés dans l'ombre ou à peine mentionnés. Sans eux, cepen-

dant, toute tentative de systématisation risque d'être prématurée. Tels sont par exemple, le rôle de la ville et de l'économie de marché, le poids des corporations de métiers, l'évolution des mentalités et leur rôle dans le processus d'accumulation.

Par ailleurs, et bien que l'A. se défende bien de faire de l'histoire régionale, il n'en demeure pas moins que ses données concernent toutes la Normandie orientale et elle seule. Ont-elles valeur de modèle pour les autres régions de France et pour le reste de l'Europe? Rien n'est moins sûr. L'A. peut bien récuser l'empirisme, railler les historiens qui croient à l'importance des études régionales pour la construction éventuelle d'une étude globale, il doit bien finalement admettre lui aussi que « l'effort d'abstraction et de généralisation n'a de sens que s'il prend appui sur la masse des matériaux que l'investigation historique se donne précisément pour tâche d'accumuler » (350). Dès lors n'est-il pas prématuré de définir déjà le « féodalisme » comme un système où domine la petite propriété paysanne? Dans un ouvrage bien connu portant sur une tout autre région de l'Occident, Witold Kula a vu, au contraire, dans la grande propriété foncière l'unité fondamentale de production du système féodal? Une définition doit-elle nécessairement chasser l'autre? Il semble que l'auteur le voudrait bien car la Normandie sur laquelle il travaille fait figure selon lui, « de secteur de pointe sur les plans technologique et démographique ». Elle fait partie d'un ensemble géographique où la féodalité a vécu de la façon la plus complète, et est partie intégrante de ce « peloton de tête que l'on peut considérer comme typique des campagnes de l'Occident médiéval » (13). On est porté à se demander ici si l'A. n'a pas succombé à un certain attendrissement à l'égard de « sa » région. Sur ce point, la démonstration que la diversité médiévale ne peut être soutenue que par une « problématique désuète », n'est pas convaincante.

En définitive, parti à la recherche des lois régissant l'économie féodale, ce livre n'atteint pas vraiment son but. Mais, en cours de route, il offre beaucoup de suggestions intéressantes, provocantes, qui devraient stimuler la réflexion des historiens de l'économie.

Denise ANGERS,
Université d'Ottawa.

* * *

JEAN-PIERRE LABATUT. — *Les noblesses européennes de la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*. Paris: Presses Universitaires de France, 1978. Pp. 184.

This brief book is essentially descriptive and comparative rather than explanatory and interpretative. The author, who has given us a substantial volume on the seventeenth century French dukes and peers, not surprisingly concentrates on France, but he includes the European aristocracies from Russia to England in his study. He uses no footnotes and judging by his brief bibliography he did not penetrate deeply into the history of the aristocracy of any country except France; four books and two articles suffice for England. Nevertheless, the book is not without value or interest.

Professor Labatut asserts that the nobility of what we would call the early modern period differed from the nobility of other epochs. He then proceeds to discuss the traits of this unique class in a topical fashion. In the eighteenth century he finds that 15 percent of the Poles, 7 to 8 percent of the Spanish, 2 to 3 percent of the Russians, and 1 percent of the French were nobles, but he offers no explanation